

Douzième année, Numéro 26, Automne-Hiver 2017-2018, publié en hiver 2018

## **Etude des affinités et des différences des particularités lexicales des français parlés en Amérique du nord (Québec, Acadie, Louisiane)**

**DOLATABADI Hadi**

Enseignant

Université de Téhéran, Faculté des études mondiales

**Email : hadi\_dolatabadi@yahoo.com**

(Date de réception : 29/11/2016 – date d’approbation : 14/01/2018)

### **Résumé**

Le français étant parlé sur les cinq continents, il n’a pas toujours le même visage et les mêmes traits dans tout l’espace francophone. L’Amérique du nord est l’une des aires linguistiques de la francophonie présentant des intérêts particuliers pour les linguistes qui cherchent à étudier les régionalismes et les particularités lexicales mettant en valeur les diversités culturelle et linguistique. Nous étudions dans cet article les particularités lexicales des français parlés au Québec, en Acadie et en Louisiane afin de trouver les affinités et les divergences entre ces parlers. Après avoir dépouillé les lexicographies concernant ces zones; nous avons dressé une typologie des particularités lexicales marquant ces parlers que nous catégorisons à deux niveaux lexical et sémantique. Ainsi nous comprenons que malgré le rapprochement entre ces parlers faisant partie de la francophonie d’Amérique, ils divergent sur le plan lexical en plus des aspects phonétique et morphosyntaxique.

**Mots clés :** Francophonie, Amérique du Nord, Particularités Lexicales, Régionalisme, Lexicologie Contrastive.

### **Introduction**

Aujourd'hui les Acadiens, les Québécois et les Cajuns de Louisiane sont les trois communautés francophones majeures en Amérique du nord qui réclament leur langue et leur culture face aux populations anglophones qui les entourent ; ils plaident également pour leur identité au sein même de la communauté francophone. Plus ou moins d'une même origine historique (premiers colons ou migrants français) et non pas des mêmes horizons géographiques (les colons d'Acadie venaient principalement de la région du Poitou, ceux du Québec, en revanche, de la région du Centre et du Nord de la France), ils se trouvent dans les territoires épars, notamment concernant la Louisiane située bien loin du reste de la communauté francophone nord-américaine. Malgré la distance qui les sépare de la France et la pression des peuples anglophones, ces communautés ont su garder leur identité et ont entretenu un rapport spécifique avec leur langue dont ils assument les particularités. Il s'agit en effet « des » parlers français qui ont pris des couleurs locales sous l'influence de différentes langues (l'anglais, les langues amérindiennes ou l'espagnol) et cultures y cohabitant avec le français. À part les impacts étrangers sur les parlers français nord-américains, ces derniers ont gardé les traces d'une langue française parlée dans la France que leurs ancêtres ont quittée du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle. En effet, du fait de la présence de l'anglais imposé comme unique langue officielle (perdurant de nos jours pour le cas louisianais), le français parlé dans ces territoires n'a pas pu suivre les différents niveaux de développement des sociétés et parfois même les besoins linguistiques ont été comblés par les emprunts à l'anglais sans que ce dernier soit forcément imposé par la violence comme nous l'affirme ainsi Jean Forest, en parlant de l'aventure du français au Canada : « C'est en douceur que l'usine imposa sa logique linguistique » (2002 : 224), tout comme David Chermie qui nous fait savoir qu'en Louisiane, « la dominance de l'anglais a surtout été dictée par l'industrie pétrolière ». (Chermie, 2005 : 248) Ainsi, dans la Louisiane qui est une région pétrolière, il fallait parler anglais pour pouvoir travailler

dans cette industrie et cela a poussé forcément les francophones de cette région à avoir recours à l'anglais afin de gagner leur vie.

Ces éléments socio-historiques rapprochant ces trois parlers évoquent un même sort pour eux. Pourtant, ils existent des divergences sur le plan lexical ou phonétique, dues soit à la distance géographique, soit à des éléments culturels propres à chaque communauté. Ce qui nous intéresse dans cette recherche, ce sont les convergences et les divergences des parlers français en Amérique du nord qui constitue aujourd'hui un espace francophone pluriel plutôt qu'une « Amérique française unie et inaltérable » (Gilbert, 1998 : 116). Ainsi, l'examen des spécificités linguistiques qui feraient preuve de la pluralité de cet espace attire notre attention et mérite d'être abordé d'autant plus que l'étude des régionalismes et des spécificités lexicales des différents parlers français relevant de la linguistique variationniste est un sujet peu traité en Iran. La diversité de l'espace francophone nord-américain s'expliquant déjà par la diversité des territoires, le fait d'examiner cette diversité via le volet lexical des parlers français propres à chacune des ces régions apporterait de nouveaux éléments marquant cette pluralité.

Ainsi, la question principale que nous nous posons est de savoir quelles sont les raisons des variétés de français dans l'espace francophone nord-américain. Nous chercherons à savoir aussi comment le volet lexical pourrait se mettre au service de l'expression de la pluralité de l'espace francophone nord-américain compte tenu des convergences et des divergences existantes entre parlers français étudiés. Quels sont concrètement les points de convergence et de divergence ? Nous essayons de comprendre également quelle typologie marque les particularités lexicales des parlers français de l'Acadie, du Québec et de la Louisiane dans une perspective comparée. En effet, tandis que les critères de divergences retenues concernant les différentes aires linguistiques francophones de l'Amérique du nord sont présentés par les particularités phonétiques et morphosyntaxiques, le témoignage du lexique devrait nous permettre davantage d'ouvrir le débat sur les différents points d'affinité et de différences. Nous passerons ainsi en

revue les lexiques permettant de dresser les conclusions concernant les trois aires linguistiques francophones majeures soient le Québec, l'Acadie et la Louisiane.

Nous basons ce travail sur une hypothèse consistant à affirmer que les parlers français du Québec, de l'Acadie et de la Louisiane sont des parlers français avec leurs spécificités phonétiques et morphosyntaxiques propres à chacun dues aux environnements de vie, développement linguistique et contacts avec d'autres langues. Or au vu des origines proches du point de vue historique et la cohabitation des trois communautés avec les anglophones, ces parlers français ne se distinguent pas pour autant sur le plan lexical.

Cette recherche a comme objectif de mettre en évidence les variétés du français nord-américain par le biais des exemples du volet lexical et en traçant une typologie explicative. Aussi notre étude se propose-t-elle de porter un regard comparatif sur ces trois parlers français en insistant sur leurs particularités lexicales. Son but est par conséquent de mettre en avant les affinités et les différences des lexiques et expressions attestées dans les trois parlers français de l'Acadie, du Québec et de la Louisiane via l'examen des lexiques qui les distinguent du « français standard ».

Dans le but de répondre aux questions posées comme problématiques de cette recherche, il nous faudrait suivre une méthodologie. Etant donné que cette recherche relève de la linguistique variationniste dans la mesure où elle propose l'étude des variétés du français dans l'espace francophone (comme une société) ; elle a recours notamment à la lexicologie contrastive en essayant de faire le parallèle entre les lexiques des trois parlers français nord-américains avec une analyse comparative des correspondances se trouvant à différents niveaux, lexical ou sémantique. Les ouvrages lexicographiques font l'objet de cet examen et servent de terrains d'étude de cette recherche.

### 1- Les travaux de recherche sur les parlers français nord-américains

Avant de nous intéresser à l'examen de notre problématique, nous tenons à faire un état des travaux de recherche ayant été élaborés à ce sujet. Comme le signalent Canac-Marquis et Poirier « Oscar Dunn (1880) a été le premier à établir une corrélation entre les particularités du français du Canada et les usages du français parisien du 17<sup>e</sup> siècle et des parlers régionaux de France. » (2008 : 515) Depuis, plusieurs recherches ont abordé les parlers français de l'Amérique du nord. Celles-ci ont été pour la majorité des études portant essentiellement sur l'une ou l'autre des trois aires linguistiques majeures : le Québec, l'Acadie ou la Louisiane. L'un des travaux importants dans ce sens concernant le Québec fut *Le glossaire du parler français au Canada* (1930) publié par la Société du parler français du Canada suivi plus tard par une importante entreprise en matière de l'étude du parler français québécois à l'université de Laval par l'équipe de *TLFQ* (Trésor de la langue française au Québec) formée dès 1970. Cette équipe publiera en 1998 le *Dictionnaire historique du français québécois*. En 1992, Pierre Cardinal évaluait « à plus de trente le nombre d'ouvrages lexicographiques parus au Québec depuis 1967. » (Cardinal, cité par Maurais, 1993 : 91); l'entreprise qui n'a certes pas cessé depuis en ayant pris d'autres formes également grâce à l'Internet. Quant à l'Acadie, nous pouvons mentionner *Le Parler franco-acadien et ses origines* (1928) de Pascal Poirier qui sera repris par Pierre-M. Gérin en 1993 pour en établir une édition critique intitulée *Le glossaire acadien de Pascal Poirier*. Un autre pionnier en la matière fut l'œuvre de Geneviève Massignon *Les parlers français d'Acadie* (1962). Ces derniers plus les ouvrages publiés plus tard sont, selon Peronnet (1995), loin d'avoir décrit tous les aspects de ce parler français. Il faut attendre un certain Yves Cormier (1999) avec *Dictionnaire du français acadien* qui « marque une étape importante dans la protection de ce trésor menacé qu'est le français acadien » comme le pense Russon Wooldridge (2000, 174). Pour le cas de la Louisiane, *Tonnerre mes chiens!* (1999) et *Dictionary of Louisiana French, as spoken in Cajun, Creole, and American Indian communities* (2009) sont

les ouvrages qui illustrent au mieux la richesse des expressions françaises spécifiques des Cajuns.

Dans sa recherche sur les variétés de français nord-américain, Claude Poirier (1994), l'ancien directeur de l'équipe TLFQ et le grand spécialiste du français québécois, présente une synthèse des travaux sur ces parlers français et met en scène les causes de la variation géolinguistique qu'il attribue au « peuplement d'origine », aux « mouvements de population » et à l'« influence multiforme de l'anglais ». Il y traite brièvement la question des affinités et des variétés lexicales, laquelle mériterait d'être abordée plus profondément; tâche que nous nous donnerons dans cette entreprise de recherche. En effet, à part les recherches portant sur les généralités sociohistoriques concernant la francophonie nord-américaine, des études ayant abordé le volet linguistique du (des) français de cette sphère de manière comparative sont d'un nombre modeste et se limitent à des chapitres d'ouvrages<sup>1</sup> ou articles, le volet lexical est encore moins abordé de ce point de vue et les recherches comparatistes ne traitent qu'une certaine thématique ou un champ lexical limité. C'est pourquoi nous avons choisi d'aborder cette question de manière plus globale en prenant en compte toutes les lexiques présentant des correspondances afin de pouvoir présenter une certaine typologie des affinités et des différences. Une exception toute récente qui fait preuve de l'actualité de la problématique sur laquelle nous nous sommes

---

1. Les chapitres d'ouvrages comme « Amérique du nord : vue d'ensemble. Affinités entre les variétés de français » d'Alexander Hull (1978) dans *Le français hors de France* ou « Le français acadien au Canada et en Louisiane » d'Ingrid Neumann Holzschuh, Patrice Brasseur et Raphaële Wiesmath et « Origine commune des français d'Amérique du Nord : le témoignage du lexique » de Canac-Marquis et Claude Poirier dans *Le français en Amérique du nord. État présent* (2005) ont essentiellement relevé les traits phonétiques, morphologiques et syntaxiques. Une étude qui aborde dans une perspective comparée avec une méthode onomasiologique les deux parlers acadien et québécois c'est, « Etude différentielle des lexiques acadien et québécois cuisine et alimentation – la vie affective – les traits du caractère – l'éducation » de Michelle Rousseau qui traite, comme le montre l'intitulé de l'article, une thématique limitée.

penché est l'article d'André Thibault (2016) nous étant parvenu dans les toutes dernières phases de cette présente recherche. Celui-ci s'efforce de présenter « différentes catégories de phénomènes lexicaux dont plusieurs trouvent des correspondants dans d'autres parties de la francophonie des Amériques [que la Louisiane] » Il classe ensuite les types lexicaux du point de vue des aires qu'ils occupent en neuf catégories: 1) mots/sens panaméricains (Amérique du Nord et Antilles); 2) mots/sens nord-américains; 3) mots/sens louisianais et acadiens; 4) mots/ sens louisianais et laurentiens; 5) mots/sens louisianais et du Missouri; 6) mots/sens louisianais, acadiens et antillais; 7) mots/sens louisianais et antillais; 8) mots/sens louisianais et «de France»; 9) mots/sens exclusivement louisianais (2016 :249). Son corpus est constitué du recueil de Barry Ancelet, *Cajun and Creole Folktales: The French Oral Tradition of South Louisiana* (1994) car il se penche essentiellement sur « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques » comme l'indique ce titre de son article. Notre recherche à nous présente certaines différences par rapport à celle de Thibault, nous les évoquerons plus en détail *infra*.

## **2- Dépouillement des données lexicographiques**

Pour réaliser notre objectif susmentionné, nous avons dépouillé minutieusement des ouvrages lexicographiques portant sur les parlers français de chacune des régions étudiées et ceux qui englobent tout l'espace francophone avec pour objectif d'examiner les particularités lexicales de ces trois parlers français afin d'y repérer des correspondances.

Une première étape était de consulter la liste alphabétique des particularités lexicales répertoriées concernant chaque région pour trouver les lexies communes dans les lexicographies traitant ces parlers. En plus du dépouillement manuel que nous avons effectué sur des ouvrages lexicographiques à notre disposition, nous avons remarqué également plus tard une fonctionnalité mise en place par le site de la Base de données

lexicographiques panfrancophones<sup>1</sup> permettant de choisir un nombre souhaité de bases de données des pays et territoires de l'espace francophone pour présenter ensuite la liste alphabétique commune des particularités lexicales des zones sélectionnées; un jeu de couleur montrant ensuite les mots qui se trouvent dans deux ou plusieurs bases de données. Ce dépouillement semi-automatique nous a donc permis de compléter quelques manques et de repérer certains mots ayant échappé à notre dépouillement manuel. Cette étape se rapproche de la démarche suivie par Thibault (2016) avec pour différence les corpus qui diffèrent, le nôtre étant composé des ouvrages de lexicographie.

La seconde étape de ce dépouillement, constituant un énorme travail de recherche, consistait à dépouiller les explications lexicographiques, donc les définitions des mots répertoriés dans les inventaires des particularités lexicales, afin de trouver des correspondances au sein des définitions proposées et ce, dans les dictionnaires et lexiques portant sur les trois parlers français nord-américains. Cette étape n'a pas pu non plus se faire par l'usage des moyens de recherche informatiques du fait que notre corpus ne comprenait pas de textes numérisés. Nous nous sommes donc contenté des méthodes classiques de dépouillement consistant à dépouiller des centaines de pages de lexiques et de dictionnaires comprenant les définitions des particularités lexicales des trois parlers français en question afin de repérer leurs traits sémantiques communs. Ces deux étapes nous ont permis de repérer différentes catégories de correspondances de l'ordre lexical, morphologique, sémantique, etc. Nos résultats peuvent en effet se diviser en deux niveaux de correspondances :

- 1- Les correspondances lexicales: Ce sont des lexies ou des signifiants (pour reprendre les termes de Saussure) avec une morphologie identique (ou peu déformée). Cette catégorie concerne des homonymes homographes avec deux types lexicaux :

---

1. [www.bdlp.org](http://www.bdlp.org)



- a- Les homographes (signifiants) avec les mêmes signifiés; il s'agirait ici de démontrer les affinités dans les particularités lexicales des trois zones étudiées<sup>1</sup>.
  - b- Les homographes (signifiants) avec des signifiés différents; il s'agirait dans ce groupe de mettre l'accent sur les différences qui caractérisent ces trois parlers français et qui les distinguent les uns des autres malgré des affinités repérées dans les signifiants.
- 2- Les correspondances sémantiques : Ce sont des lexies ou des signifiants avec une morphologie différentes correspondant aux mêmes concepts. Cette catégorie relève de la question de la synonymie et présente les correspondances sémantiques tirées des trois parlers français étudiés convergeant sur une même signification. Autrement dit, ce sont les équivalents d'un même concept à partir des horizons géographiques différents de l'espace francophone de l'Amérique du nord qui nous intéressent dans ce type de correspondances.

### **3- Catégories des correspondances des particularités lexicales des français nord-américains**

Nous abordons ci-dessous plus en détail les catégories des correspondances que nous avons repérées et nous fournirons des exemples qui pourraient mieux clarifier nos propos en parlant des affinités et des différences de ces parlers.

---

1. Il est à noter que l'objet de notre étude est bien les particularités lexicales des français non-hexagonaux nord-américains dans lesquels se trouvent bien évidemment des milliers de mots du français standard avec mêmes signifiés communs dans toutes les trois zones. Or, ce qui nous intéresse ici, ce sont des lexies n'ayant plus/pas du tout cours en France ou n'ayant pas les définitions qui leur sont attribuées dans ces trois parlers français.

### 3-1- Les correspondances lexicales des parlers français nord-américains

En premier lieu, nous présentons les correspondances lexicales relevées dans les lexiques concernant ces trois parlers français; lesquelles pourraient se diviser, comme nous l'avons proposé, en deux catégories selon la signification qu'elles véhiculent dans les parlers français étudiés.

**3-1-1-** La première catégorie des correspondances lexicales est celle des homographes avec la même signification. Nos dépouillements des ouvrages et des bases de données lexicographiques nous ont fourni plusieurs entrées dans cette catégorie pour laquelle nous pouvons présenter des sous-catégories selon le critère géographique. En effet, nous avons fait un tri pour regrouper les entrées qui apparaissent dans deux ou trois parlers français nord-américains et nous avons créé des groupes suivants : Québec-Acadie-Louisiane, Québec-Acadie, Québec-Louisiane et Acadie-Louisiane. Ces groupes comprennent ci-dessous quelques entrées apparaissant dans les français parlés des zones géographiques mentionnées accompagnées de leurs définitions pour démontrer leur richesse sémantique et les différences qu'elles pourraient présenter par rapport au français standard. Les homographes avec (au moins) un même sens commun repérés dans les parlers français du Québec, de Louisiane et de l'Acadie se répartissent ainsi selon leur appartenance géographique :

Québec-Acadie-Louisiane (14 correspondances dont les mots comme) : *s'adonner* [bien s'entendre, alors qu'en français de réf (désormais Fr. réf.) veut dire : Se livrer à une activité par inclination et avec ardeur], *amarrer* [nouer, attacher. – Fr. réf. : fixer un navire], *barrer* [fermer à clé. – Fr. réf. : fermer un passage par une barrière], *bébelle* [jouet. – Fr. réf. : n'existe pas], *boucan* [fumée. – Fr. réf. : n'existe pas comme nom, c'est le verbe qui existe, *boucaner* : exposer de la viande, du poisson à la fumée], *laveuse* [Lave-linge. – Fr. réf. : Machine servant à nettoyer et rendre stériles les bouteilles.].

Québec-Acadie (38 correspondances dont les mots comme) :  
*bâdrer* [déranger. – Fr. réf. : n'existe pas], *placoter* [bavarder. – Fr. réf. : n'existe pas], *appointment* [rendez-vous. – Fr. réf. : rémunération fixe, salaire attaché à un emploi, à une fonction], *allégir* [alléger. – Fr. réf. : diminuer l'épaisseur d'une pierre], *lumelle* [Lame. couteau. – Fr. réf. : n'existe pas]

Québec-Louisiane (28 correspondances dont les mots comme) :  
*bombe* [bouilloire– Fr. réf. : explosif.] *char* [voiture. – Fr. réf. : Voiture à deux roues utilisée par les Anciens dans les combats] *chaise berçante* [berceuse. – Fr. réf. : n'existe pas], *marchailler* [marcher, flâner. – Fr. réf. : n'existe pas.], *mouillasser* [bruiner. – Fr. réf. : n'existe pas.], *rester* [habiter, demeurer, vivre. – Fr. réf. : plusieurs définitions variant de celles mentionnées dans FQ et FL].

Acadie-Louisiane (18 correspondances dont les mots comme) :  
*astheure / asteur* [Maintenant. – Fr. réf. : n'existe pas.], *attiner* [Taquiner. – Fr. réf. : n'existe pas.], *espérer* [Attendre. – Fr. réf. : Considérer comme capable de se réaliser un événement.], *se tanner* [se lasser, se fatiguer. – Fr. réf. : non pronominal, préparer les peaux avec du tan ou diverses substances tannantes.], *zirable* [dégoûtant. – Fr. réf. : n'existe pas.].

Après la présentation des entrées de cette catégorie, nous tenons à faire une comparaison entre les données de ces groupes formés sur le critère géographique. En dénombrant les occurrences relevées dans chaque groupe et au vu des définitions que nous avons trouvées pour ces données, nous pouvons dans un premier temps présenter une comparaison entre le taux des occurrences présentées afin de comparer la force des convergences des spécificités lexicales dans les parlars en question et dans un second temps, en examinant les définitions de ces occurrences, nous pouvons les mettre en parallèle avec le français de référence pour comprendre à quel point ces parlars se démarquent du français de France. Ainsi nous pouvons affirmer que :

- la sous-catégorie géographique qui compte le plus d'entrées est celle de Québec-Acadie. Cette abondance s'explique notamment par la proximité géographique et les échanges que ces deux communautés francophones de l'est du Canada entretiennent depuis longtemps;
- le parler français québécois présente également des affinités avec le français parlé en Louisiane qui, pour sa part, partage quelques particularités lexicales avec l'Acadie, lesquelles ne sont pas aussi nombreuses malgré le fait que parmi les premiers Cajuns existaient les Acadiens qui auraient apporté de leur vocabulaire;
- le nombre des entrées apparaissant dans les français parlés de toutes les trois zones est assez modique par rapport aux autres groupes; ce qui expliquerait que chacune de ces trois zones possède bien ses spécificités lexicales et ses façons spécifiques pour évoquer les concepts (signifiés) ;
- d'après nos analyses des occurrences répertoriées dans cette catégorie en consultant leur définition, la majorité d'entre elles sont des spécificités lexicales propres à ces régions existant dans le français de référence avec d'autres définitions (par exemple *char*). Il existe aussi des occurrences qui n'existent pas/plus dans le français de référence et ne s'utilisent que dans les français nord-américains (par exemple *asteur*).

**3-1-2-** La seconde catégorie des correspondances lexicales concerne des homographes avec des significations différentes. Afin de respecter le même ordre de présentation que nous avons suivi dans la sous-catégorie précédente, nous présentons les entrées de cette catégorie dans la grille géographique selon les trois zones nord-américaines :

Québec-Acadie : *accoster* [FQ : (à un quai) se mettre à quai/  
FA : aboutir – Fr. réf. : s'approcher de qq], *ambitionner*  
[Encourager/exagérer – Fr. réf. : Rechercher quelque chose avec  
ardeur], *bardasser* [s'occuper à des menues besognes/gaspiller –

Fr. réf. : n'existe pas], *bardasserie* [Bruit/menues besognes qu'on exécute sans but précis– Fr. réf. : n'existe pas], *bardasseux (euse)* [Qui s'exécute bruyamment, qui perd son temps/gaspilleur – Fr. réf. : n'existe pas], *bidou* [Billet de banque/petit bourgeois – Fr. réf. : n'existe pas], *mousse* [Amas de poussière, moisissure/jeune garçon – Fr. réf. : Milieu formé à l'interface d'un liquide et d'un gaz par une phase continue liquide...]

Québec-Louisiane : *s'accorder* [FQ : se fiancer/FL : bien s'entendre – fr. réf. : Être en harmonie, s'octroyer qqch], *cassé* [fauché/fatigué – fr. réf. : p.p. du verbe casser], *manche* [Crosse d'une arme à feu, jambe d'une caleçon/ruelle, impasse – fr. réf. : Partie d'un instrument, d'un outil...], *pain de sucre* [Brique de sucre d'érable/un hypocrite vertueux en apparence. – fr. réf. : seulement « masse de sucre blanc en forme de cône. »].

Acadie-Louisiane : *agrès* [FA : Engins de pêche/ FL : harnais ; outillage agricole, vêtements – fr. réf. : Ce qui sert à la manœuvre d'un navire, accessoire pour arrimer, câble.], *bougre* [Idiot(e)/Individu, garçon, personne, type – fr. réf. Juron marquant la surprise, la colère, l'admiration.].

Québec-Acadie-Louisiane : *gavagner* [FQ : maltraiter/FA : dépenser follement/FL : gaspiller – fr. réf. : n'existe pas]

Comme nous voyons dans ces listes qui concernent des entrées divergeant du point de vue sémantique dans les zones mentionnées, le nombre des lexies homographes apparaissant dans les parlers français nord-américains avec les significations différentes n'est pas important et elles ne sont qu'une dizaine au maximum pour le groupe Québec-Acadie et encore moins pour les autres groupes. Cela fait preuve effectivement de peu de divergence sémantique dans ces trois parlers français quand il s'agit des morphologies identiques (ou très peu différentes). De l'autre côté, la majorité des occurrences répertoriées dans cette catégorie existent dans le français standard, elles présentent en revanche des définitions qui se

démarquent des définitions proposées dans les dictionnaires de français de référence.

Il est à noter que dans l'attribution des entrées aux catégories ci-dessus, nous avons pris en considération l'existence d'au moins une définition commune dans les définitions proposées pour ces entrées. Comme nous le verrons dans l'exemple ci-dessous, en plus de leur signification commune, certaines entrées ont effectivement des définitions bien différentes, lesquelles nous n'avons pas prises en compte du fait qu'il s'agirait en général des extensions de sens dans les domaines différents; ce qui n'empêche pas de souligner l'apparition de l'entrée en question dans deux ou trois parlers français nord-américains avec le même sens. Par exemple, en plus du sens de « rendez-vous » commun dans les français parlés du Québec et de l'Acadie, le mot *appointment* signifie également au Québec « Nommer quelqu'un à un poste ». Si nous avions voulu introduire ce genre d'entrées dans la catégorie des homographes avec les significations différentes, cette catégorie aurait compté effectivement beaucoup plus d'occurrences, alors que nous avons considéré ce genre d'entrée comme signe de convergence des parlers en question.

#### **4- Les raisons des différences entre les parlers français nord-américains**

Nous avons bien constaté que plusieurs mots présentés ont des significations différentes d'un territoire à l'autre. Comme nous l'avons indiqué *supra* la distance géographique et la séparation des communautés en question en est de nos jours une raison évidente. Or d'autres raisons plus historiques sont à la base de ces divergences.

Concernant le cas acadien, Flikeid (1994 : 275-326 cité par France Martineau 2014 : 28) croit que : « l'histoire complexe de la colonie acadienne – arrivages successifs de colons provenant de diverses régions de France, grands mouvements de population au XVIIIe siècle, isolement géographique de certains villages et ouverture d'autres, présence ou absence

d'appui institutionnel – fait que le français parlé dans les provinces Maritimes n'est pas une langue unifiée. » Martineau (2014) présente donc les origines géographiques et l'apport démographique des colons comme l'une des raisons de ces différences. Selon lui, « les colons d'Acadie provenaient en grande majorité du centre-ouest de la France et formaient un groupe linguistique plus homogène que ceux de la vallée du Saint-Laurent, qui provenaient de différents points du nord-ouest de la France. » (2014 : 28)

Une autre raison présentée c'est le fait que l'Acadie a été cédée aux Britanniques dès 1713 à la suite du traité d'Utrecht alors que le Québec ne l'a été qu'à partir de 1763. Ces 50 ans de décalage exprimeraient la présence des termes plus archaïques en Acadie en comparaison avec le Québec ayant accueilli plus longtemps les colons français ; les Acadiens ont donc perdu le lien avec la France plus tôt que les Québécois. Aussi, du fait du « conservatisme » des Acadiens selon Massignon (1962), le français acadien a-t-il gardé plus d'anciens mots.

Les traits français ayant quitté l'Acadie, ceux de l'Angleterre y ont trouvé leur place : ainsi, l'influence de l'anglais qu'ont reçue les Acadiens explique l'existence des calques et des emprunts à cette langue tandis que les Québécois ont été moins longtemps en contact avec les Britanniques et en ont reçu moins d'impacts. (Martineau, 2014 : 28) Ces divergences entre ces deux parlers, proposées premièrement par Massignon en 1962 ont pu également être vérifiés dans le corpus examiné par Michelle Rousseau (1991).

Le cas de la Louisiane, avec le parler cadien que Klingler (2015 :635) propose de nommer le français régional de Louisiane (*Louisiana Regional French*) afin d'englober toutes les diversités ayant été repérées au sein même de cette aire, est plus particulier du fait de la distance avec les territoires francophones canadiens et certaines autres spécificités que nous allons évoquer. Les migrations des deux communautés et surtout des Acadiens en Louisiane et ensuite un certain détachement ont donné à ce territoire une singularité linguistique. Ingrid Neumann-Holzschuh estime que « l'on peut considérer la Louisiane [...] comme faisant partie de l'espace variationnel

acadien, et que dans une perspective comparative, les concepts de *dédialectalisation* et de *désacadianisation* ne sont pas totalement aberrants à propos du français de Louisiane. De même que l'on ne peut pas dire que le cadien soit totalement identique à l'acadien, on ne peut non plus affirmer que cadien et acadien n'aient presque rien à voir l'un avec l'autre ! » (Ingrid Neumann-Holzschuh, 2010 : 1968) Elle précisera plus tard que « l'une des conséquences de la population très hétérogène de la Louisiane coloniale était le multilinguisme sociétal et la diversité linguistique: au début, différentes variétés de français, peut-être quelques langues africaines, et le créole émergent coexistaient. Bien que les variétés de français parlées par les colons venus du Québec et de France soient certainement très proches, il est difficile de déterminer exactement le profil linguistique de la Nouvelle-France coloniale étant donné que la question à savoir si les dialectes gallo-romains fortement divergents existaient encore pendant la première période ou si c'était une version plus uniforme du français populaire qui a été apporté au Nouveau Monde est encore un sujet de débat. »<sup>1</sup> (Neumann-Holzschuh, 2014 : 127) M. Picone (2006 : 229), se demande pour sa part sur l'unité et la diversité du parler français louisianais et martèle qu'« il est très important d'insister sur le fait que, dans le triangle géographique portant aujourd'hui le nom 'Acadiana', ont figuré également des secteurs peuplés par des groupes francophones non acadiens. » Nous comprenons ainsi la multiplicité des origines des Cadiens qui ne sont pas tous issus des Acadiens. Il essaiera plus tard de démontrer que « l'infrastructure sociale esclavagiste de Louisiane, atteignant son zénith au XIXe siècle juste avant la guerre civile, a conduit à l'acquisition active du dialecte concurrentiel du français parlé en France, ajoutant que cette dynamique, renforcée par la nouvelle immigration, fut surtout responsable de l'introduction du français de prestige en Louisiane du XIXe siècle plutôt que de l'héritage linguistique des premiers colons.»<sup>2</sup>

---

1. Passage traduit d'anglais par nous.

2. Passage traduit d'anglais par nous.



(Picone, 2015 : 267) C'est notamment André Thibault (2016 : 288) qui excelle dans son explication concernant les spécificités du français louisianais en déclarant que « le français de Louisiane a tout de même sa personnalité propre dans cet ensemble continental, pour deux raisons tout à fait différentes: les innovations locales, d'une part (mots attestés seulement en Louisiane), et les "francismes", d'autre part, qui sont peut-être dus à l'influence des Grands Créoles blancs et des riches hommes libres de couleur qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, entretenaient encore des rapports privilégiés avec "la métropole", situation à laquelle il faut ajouter les apports démographiques en provenance directe de France, à une époque (la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.) où le Canada en était presque entièrement privé. Bref, dans l'ensemble, on est donc très loin d'une certaine vision traditionnelle [...] qui veut voir dans le français de Louisiane le strict héritier du français des déportés acadiens du XVIII<sup>e</sup> siècle.»

Après avoir dressé un schéma des causes de la divergence des lexiques propres à chaque territoire, nous nous intéressons à certaines remarques conclusives concernant les résultats de notre recherche.

#### **4- Remarques sur l'origine et l'étymologie des correspondances lexicales**

Ce que nous avons retenu dans notre dépouillement, c'est que certaines entrées qui se trouvent dans les catégories abordées ci-dessus n'ont pas forcément des morphologies spécifiques aux français parlés dans ces trois zones; il s'agit là des mots dont la morphologie ne diffère guère avec les mots du français standard et c'est plutôt leur signification qui constitue une spécificité des français nord-américains. Il existe aussi des entrées dont la morphologie n'est pas connue en français standard; d'autres spécificités sont également à constater dans l'examen de l'origine de ces lexies. À cet égard, nous pouvons présenter des cas suivants concernant l'historique et l'étymologie des entrées en question, empruntés aux travaux de BDLP, pour lesquels nous fournissons aussi quelques exemples :

- *Sens provenant d'ancien français* : C'est un groupe de lexiques que Thomas Lavoie (1995) appelle *lexique archaisant*. Ce sont en effet des mots ayant cours aujourd'hui dans le français de référence avec un sens différent des français parlés en Amérique du nord qui, eux, ont gardé l'ancien sens des mots de ce groupe. Prenons les mots *déjeuner* ou *dîner* qui représentent aujourd'hui respectivement les deuxième et troisième repas de la journée en France alors qu'au Québec et en Louisiane (et dans quelques autres pays francophones) ces deux mots représentent le repas du matin et celui du midi, donc les premier et deuxième repas de la journée, l'usage attesté dans le français ancien datant du XVI<sup>e</sup> siècle.
- *Lexème provenant des parlers régionaux de France* : Plusieurs entrées repérées tirent leurs origines des parlers régionaux de France du fait que les premiers Français arrivés sur le sol de l'Amérique du nord ont quitté la France à partir des régions maritimes de l'ouest et du nord-ouest de la France ; en plus, les forces de renfort des siècles suivants également provenaient desdites régions; ce qui fait que plusieurs mots attestés dans les régions du nord et de l'ouest de la France ont cours aujourd'hui dans les français parlés en Amérique du nord. À cet égard, nous lisons Pierre Rézeau qui nous fait savoir qu'« une partie des différences que l'on observe par rapport au français de référence sont en fait communes aux français (et à certains créoles) d'Amérique et au français du Grand-Ouest (de la Normandie aux Pyrénées) » (Rézeau, 2008 : 565) Le mot *amarrer* par exemple, relevé en Acadie, en Louisiane et au Québec, tire son origine des parlers du Nord-Ouest où il signifie « nouer ensemble, attacher ».
- *Innovation sémantique* : Il s'agit des entrées qui existent dans le français de référence, mais signifient des concepts totalement différents de ce qui a aujourd'hui cours en France avec la différence qui les distingue du cas précédent : ces mots n'ont jamais eu de

telles significations en français de référence, même dans l'ancien français. À cet égard, nous pouvons donner l'exemple du verbe *s'adopter* attesté en Louisiane et au Québec, dans le sens de « se mettre en concubinage » ; ce verbe est construit sur le sens de « prendre légalement pour fils ou pour fille » pour le verbe *adopter* dans le français de référence où il ne signifie que ce seul concept.

- *Innovation lexicématique* : Ce sont des entrées n'existant pas en général dans les nomenclatures des dictionnaires de français dit standard, mais qui tirent leurs origines des mots y étant présents. Le mot *boucane* est un exemple en cette matière. Dans le sens de « fumée », il est construit à partir du verbe *boucaner* qui a cours dans le français de référence dans le sens de « fumer de la viande ».
- *Modification morphologique* : Il s'agit des mots ayant cours dans le français de référence et qui ont fait l'objet des modifications du point de vue phonétique à l'oral et ensuite morphologique à l'écrit. Ils présentent donc une particularité dans les variantes nord-américaines du français. Ce groupe se distingue de celui des mots caractérisés par l'innovation lexicématique dans la mesure où il ne s'agit pas ici d'une innovation, mais surtout d'une modification (parfois on parle de la déformation) due à des façons de prononcer des mots comme dans les parlers régionaux de la France ou bien du fait des contacts avec les autres langues. Cela aurait abouti, au fil du temps, à l'enregistrement d'une nouvelle graphie pour le même mot qui garde également son sens dans la majorité des cas. Le mot *amancher* de provenance des parlers français de Louisiane et d'Acadie est un exemple dans ce groupe. Ce mot est le résultat des modifications morphologiques du mot *emmancher* du français standard, les deux signifiant plus ou moins le même sens : « engager une affaire, mettre ensemble ».
- *Emprunt à l'anglais ou autre langue* : Ce groupe a donné naissance à beaucoup de particularités lexicales dans les parlers français

nord-américains, même si les mots relevant de ce groupe ne sont pas tellement présents dans nos résultats. La raison en est la diversité des lexies de chacun des trois parlers français étudiés. Le mot *fun* relevé dans les français québécois et louisianais est un emprunt à l'anglais avec un transfert de sens également voulant dire « plaisir ». Il existe des emprunts à l'anglais qui ont connu également des modifications morphologiques à l'instar du verbe *bâdrer*, employé dans les français du Québec et de l'Acadie, emprunté à l'anglais *to bother* dans le sens de « déranger ». Claude Poirier présente les emprunts à l'anglais britannique, l'anglais américain et ceux tombés en désuétude comme les différentes possibilités de contact du français québécois avec l'anglais (1994 : 87). Les emprunts aux langues amérindiennes existent aussi dans ces trois parlers et sont plus fréquents dans le français québécois. Le mot *sagamité* portant la même signification qu'en donnent les Amérindiens (« Bouillie, soupe à base de farine de maïs ») est un exemple de ce type de mots qui est relevé dans les français parlés en Louisiane et au Québec.

Ce que nous pouvons affirmer à travers ces remarques, c'est effectivement une certaine convergence parmi les correspondances lexicales du fait de leurs origines qui sont plus ou moins issues des mêmes bassins. C'est ainsi que ces affinités sont mises en évidence, lesquelles ne sont certes pas les seules à caractériser les trois parlers français nord-américains; ces derniers sont en effet marqués par les correspondances sémantiques que nous traiterons dans les passages qui suivent.

#### **4-1- Les correspondances sémantiques des parlers français nord-américains :**

Nous proposons dans cette catégorie les mots attestés dans les parlers français étudiés qui présentent une même signification. Autrement dit, ce sont les différents signifiants d'un même signifié relevés dans les français

nord-américains qui constituent ce groupe de mots. Les listes que nous allons présenter ne se veulent guère exhaustives et seraient susceptibles de contenir des manques qui nous ont échappé durant notre dépouillement des lexicographies consultées<sup>1</sup>. Elles sont pourtant originales dans la mesure où l'approche onomasiologique dans les ouvrages lexicographiques des particularités lexicales des français de l'espace francophone a très peu fait l'objet des études et peu de matières existent à ce sujet. Ils sont issus en effet des recherches pour un projet en vue de la constitution d'un dictionnaire des synonymes francophones.

Il est à noter que les ouvrages lexicographiques de référence que nous avons dépouillés pour cette démarche ne proposent pas tous les mots que nous avons choisis comme « signifiants » pour la définition des synonymes que nous présentons comme correspondances sémantiques; il s'agit en effet des lexies que nous avons le plus remarquées comme définitions pour chaque série de synonymes et qui engendrent sémantiquement quelques autres mots ayant plus ou moins la même définition ou une définition proche dans le français standard.

Pour présenter les correspondances sémantiques, nous avons encore recours à des groupements géographiques et présentons ci-dessous les différentes lexies portant approximativement le même sens dans deux ou trois parlers français nord-américains. Nous tenons à rappeler encore une fois que les équivalents trouvés dans les différentes zones étudiées pour le mot clé du français standard n'ont pas toujours exactement le même sens et il faudrait considérer également les facteurs contextuels afin de proposer les équivalents exacts pour les mots clés proposés ; or dans le souci de respecter

---

1. LA FLEUR, Amanda (1999). *Tonnerre mes chiens!: A Glossary of Louisiana French Figures of Speech*. Ville Platte : Renouveau Publishing.

BELANGER, Mario (2011). *Petit guide du parler québécois*. Montréal : Alain Stanké.

<http://www.bdlp.org/recherche.asp?base=QU>

<http://www.bdlp.org/recherche.asp?base=LO>

<http://www.bdlp.org/recherche.asp?base=AC>

les restrictions concernant le volume de l'article dans la revue, nous confierons la tâche aux lecteurs intéressés qui pourraient trouver les exemples d'usage dans différents corpus en ligne. Les mots clés que nous avons proposés sont tous ceux pour lesquels nous avons trouvé des correspondances sémantiques dans deux ou trois zones étudiés et aucun autre critère n'a été suivi dans leur présentation ; autrement dit, nous n'avons pas effectué de choix, nous avons tout simplement présenté les inventaires de tous les mots repérés tout comme la démarche de Thibault (2016).

Québec-Acadie-Louisiane : Il s'agit des correspondances sémantiques relevées<sup>1</sup> dans tous les trois parlers français étudiés faisant référence à une même définition selon celles attestées dans les ouvrages de références que nous avons étudiés. L'ordre de la présentation des données est selon le schéma suivant : concept/mot clé du français de référence (synonymes du français québécois [FQ], du français acadien [FA], du français louisianais [FL])

Abandonner (*flusher, larguer, lâcher la patate*), Accident (*crêpe, avarie, naufrage*), Attraper (*repincher, aveindre, pogner*), S'amuser (*se faire du fun, vernousser, avoir du fun*), Avare (*roteux, cagouette, ratché*), Avoir peur (*avoir les quételles, s'exciter le poil des jambes, avoir la cache*), Bavarder (*cupidonner, badgeuler, carcasser*), Bouilloire (*canard, coquemar, bombe*), Bruit (*bardassage, silement, carnage*), Déranger/ennuyer (*bâdrer, tanner, tracasser*), Se disperser (*s'épivarder, s'éparer, s'épailer*), En avoir marre (*en avoir plein son casque, avoir son voyage, avoir le ventre plein*), Être ivre (*être gommé, être en brosse, être dans son vinaigre*), Être mal vêtu (*être mal attriqué, s'attriquer, être en dégaine*), Exagérer (*beurrer épais, ambitionner, chanter des midis à quatorze heures*),

---

1. Nous ne mentionnons qu'un seul équivalent relevé pour chaque concept clé parmi parfois de nombreux équivalents repérés.

Fâché (*en démon, en dêve, farouche*), Faire du bruit (*bardasser, trapigner, carnager*), Fatigué (*savaté, cobî, largue*), Femme méchante (*démone, taouelle, pichouette*), Fou/qui a perdu la raison (*égarouillé, chaviré, fraque*), Intelligent (*fin, bollé, vaillant*), Maison (*ouache, place, logis*), Mourir (*péter au fret, bâsir, casser la pipe*), Perdre la tête (*capoter, chavirer, perdre la carte*), Petite quantité (*une chotte, petite graine, un petit brin*), Pleuvoir à verse (*il mouille à siots, ça vide, mouiller des chiens et des chats*), Rapidement (*en criant bean, comme une étoise, vitelement*), Vantardise (*pétage, argalades, vaillanterie*), Vantard (*tête enflée, fier pet, vanteur*).

Québec-Louisiane : Ce sont différents mots ou expressions attestés dans les parlers français québécois et louisianais évoquant un même signifié, selon l'ordre : concept du français de référence (synonymes de FQ, FL)

S'angoisser/s'inquiéter (*Se faire du sang d'cochon, Se tracasser*), Améliorer (*S'enmieuter, improver*), Arrogant (*Baveux, Péteux*), Avoir des problèmes (*Arracher, Suer des caravelles*), Bavardage (*Jasement, parlement*), Bêtise (*Caverie, Macaquerie*), Cafard/blatte (*Cocrelle, Ravert*), Cafouiller (*Tourner les coins ronds, Faire qqch à la six-quatre-deux*), Changer (*Switcher, Virer*), Commencer (*Starter, Partir à [faire qqch]*), Comprendre (*Catcher, Connaître*), Copain (*Chum, padna*), Déménager (*Relocaliser, grouiller*), Drôle (*Crampant, farce*), Démolir (*Débâtir, casser*), Se dépêcher/se hâter (*Se rusher, Galoper*), Déprimé (*Down, Tracassé*), Désordre (*Barda, galimatias*), Draguer (*Crouzer, Embêter*), S'efforcer (*Se planter, Se casser en deux*), S'enivrer (*Se paqueter, S'insulter les foies*), Ennuyeux (*Ennuyant, Racatcha*), S'entendre bien (*Fitter, S'amancher*), Être enceinte (*Attendre du nouveau, Être en famille*), Être riche (*Avoir du bacon, Amarrer ses chiens avec des saucisses*), Se fâcher (*Grimper dans les rideaux*),

*Bouillonner*), boudier (*babouner, se gourmer*), Frapper/battre (*Varger, tailler*), Hypocrite (*Crosseur, Pain de sucre*), Ivre (*Paqueté, Piqué*), Gifler (*Étamper, Flailler une tape*), Gourmand (*Saffe, Goulipiat*), Grande quantité (En masse, En patate), Maladroite (*Manchotte, Caliberda*), Malchanceux (*Badlucké, Poisson à terre sèche*), Manger beaucoup (*Se bourrer la face, Manger à pleine gueule*), Marcher/fonctionner (*Cliquer, Courir*), Problème/difficulté (*Achalerie, tracas*), Riche (*Fondé, bien amanché*), Sale (*Graissé, gommeux*), Se moquer de quelqu'un (*Niaiser, Faire fun de quelqu'un*), Sucré (*Toquant, Doux*), Partir (*Décalisser, Lever le pied*), Personne de petite taille (*Raratin, Crapaud*), Querelle (*Chiard, chicane*), gênant (*Sacrant, Tracassant*), Qui vit en concubinage (*Accoté, placé*), Sein/poitrine (*Jo, Estomac*), Sexe féminin (*Pelote, pistache*), Stupide (*Niaiseux, Bûche*), Surveiller (*Watcher, Guetter*), Se taire (*Fermer sa boîte, Avaler la langue*), Travailler dur (En arracher, Gagner son pain par la sueur de son front), Vivre en concubinage (*S'abander, S'amancher*), Voler (*Faire un break, Pirater*).

Québec-Acadie : Les mots ou expressions provenant des français québécois et acadien voulant dire la même chose constituent cette catégorie qui contient moins d'entrées que les deux précédentes; ce qui serait dû à la proximité géographique de ces deux zones. L'ordre de la présentation est le suivant : concept du français de référence (synonymes de FQ, FA)

Bavard (*Suffragette, Badgeuleux*), Caresser (*Minoucher, Minater*), Chercher (*Fergailler, Pigouiller*), Demander (*Quémander, Ordonner*), Difficile (*Forçant, Fussy*), Embrasser (*Frencher, Becquer*), Épuiser (*Tanner, Désâmer*), Faire l'amour (*Avoir sa botte, Crémer le gâteau*), Fête (*Party, Frolic*), Mendier (*Flâner, Ramander*), Mensonge (*Menterie, Accroires*), Préparer (*Affiler, Appareiller*), Râleur (*Chialeux, Badgeuleux*), Rassasié



(*Accoté, Attoqué*), Rusé (*Vingnenne, Ratoureux*), SDF (*Guenillou, Itinérant*), Séduire (*Amiauler, S'approcher*), Supporter (*Toffer, Étaler*), Taille-crayon (*Aigusoir, Taille*), Tomber (*Lander, Timber*), Vêtement (*Défroque, Harde*), Vomir (*Beurfer, Renvoyer*).

Acadie-Louisiane : Les lexies ou locutions avec un même signifié attestées dans les français parlés en Acadie et en Louisiane font partie des entrées de ce groupe contenant le moins d'entrées. Ces dernières sont ainsi présentées : concept clé du français de référence (synonyme de FA, FL)

Chewing-gum (*Gomme à mâcher, Chique de gomme*), Descendre (*Dévaler, Débarquer*), Se fatiguer (*Se tanner, Larguer*), Pluie forte (*Pluie abattante, Avalasse*), Regarder (*Aviser, Guetter*)

Les remarques suivantes développeront en détail les conclusions que nous pouvons tirer des résultats de nos recherches sur ces correspondances sémantiques.

### **3-1-a- Remarques sur les correspondances sémantiques :**

Dans chacun des groupes présentés ci-dessus, nous avons constaté des façons diverses provenant des parlers français spécifiques des horizons géographiques différents de l'Amérique du nord pour évoquer des mêmes concepts. Ces groupes font relever les équivalents d'une même notion en mettant ainsi en avant les différences qui distinguent les parlers français nord-américains. Les remarques suivantes sont à retenir concernant ces données :

- Ces groupes nous présentent une vision différentielle du français en Amérique du nord qui met accent sur les divergences lexicales malgré le taux important des affinités que nous avons présentées dans la partie concernant les correspondances lexicales (les homographes).

- Comme nous constatons dans ces groupes, plus la distance géographique est importante ou les origines divergent, plus le nombre des concepts qui ont différents équivalents est considérable. Ainsi, mis à part des concepts qui ont des équivalents relevés dans toutes les trois zones, faisant preuve ainsi des identités linguistiques différentes et propres à chaque aire, les concepts pour lesquels les équivalents ont été relevés au Québec et en Louisiane sont beaucoup plus nombreux que ceux pour lesquels les parlers français du Québec et de l'Acadie (proximité géographique) ou ceux de l'Acadie et de la Louisiane (origine plus ou moins proche) fournissent des équivalents.
- L'examen thématique des concepts répertoriés dans ces groupements géographiques des correspondances sémantiques fait preuve d'une grande diversité des thèmes et à part les vocabulaires en lien avec « l'ivresse » qui se repèrent partout, aucun autre thème ne se démarque par les occurrences des synonymes relevées dans ces trois parlers français.
- Du fait que les correspondances sémantiques symbolisent en quelque sorte les différences des parlers français nord-américains par la variété des synonymes constatés, nous remarquons des origines et étymologies différentes parmi ces synonymes qui relèvent des évolutions, métamorphoses et impacts étrangers qu'ont subis chacun de ces trois parlers français. Ainsi, en plus de différents cas que nous avons évoqués concernant l'origine des correspondances lexicales, d'autres cas caractérisent ces lexies spécifiques à l'instar des créations lexicales produisant des mots hybrides avec déformation ou non, comme les mots *frencher* [« embrasser »], *toffer* [« supporter »] ou *improver* [« améliorer »] qui ont été construits sur les mots anglais plus le suffixe français *-er*. Ces types de particularités lexicales peuvent également se trouver dans les correspondances lexicales mais sont effectivement plus rares.

Avec les constats que nous avons pu faire à travers les traits communs aux trois parlers français nord-américains, nous pouvons mieux comprendre la francophonie nord-américaine en nous appuyant sur les particularités lexicales qui les convergent ou divergent et nous pouvons ainsi vérifier notre hypothèse de base consistant à affirmer que la pluralité de l'espace francophone nord-américain s'exprime également à travers les lexiques et parlers spécifiques à chaque région.

##### **5- Conclusion: La francophonie nord-américaine, unique ou plurielle?**

À chacune des étapes de cette recherche, nous avons mis en scène les traits communs des parlers français québécois, acadien et louisianais. Ces traits ont été traduits parfois par les correspondances lexicales, illustrées dans les homonymes homographes, avec ou sans définition commune, et parfois dans les synonymes relevés dans ces trois parlers pour évoquer les mêmes signifiés (correspondances sémantiques). Nous sommes ainsi amené à affirmer que les parlers français nord-américains ont de multiples affinités et plus ou moins autant de différences. C'est là que nous nous posons la question de savoir si la francophonie nord-américaine est unique ou plurielle. Au vu de l'existence de plusieurs homonymes homographes (qui n'ont pas/plus cours en français de référence), attestés dans deux ou les trois parlers français nord-américains, et en considérant leurs origines communes, l'idée de l'unité dans la francophonie nord-américaine vient à l'esprit. Or avec le repérage des synonymes d'un même signifié, différents d'un parler français nord-américain à l'autre, nous avons tendance à affirmer le caractère divers et hétérogène de cette communauté linguistique.

Les particularités lexicales que nous avons présentées dans l'une ou l'autre des catégories proposées sont en effet des marqueurs de l'identité de chacune de ces trois zones qui proviennent d'une même source mère (la France), qui ont connu plus ou moins les mêmes trajets (mots d'anciens français, des français régionaux ou des emprunts à l'anglais, etc.) et qui se

trouvent dans un bassin géographique entourés d'anglophones (en Amérique du nord : Canada et États-Unis). Ainsi, ces parlers forment un même socle, celui de la francophonie nord-américaine, tout en se distinguant par leurs particularités lexicales qui constituent leur propre façon de parler français à côté des particularités phonétiques et syntaxiques. L'identité de chaque aire est ainsi valorisée, les communautés se rapprochent par leurs affinités, conservent la cause francophone en Amérique du nord et se distinguent en même temps par leurs différences pour assurer la survie de leurs cultures formées depuis des siècles. Les efforts d'assimilation linguistique sont donc rejetés et la diversité culturelle au sein même de l'espace francophone qui se déploie sur les cinq continents est encore mise en valeur.

### **Bibliographie**

- Belanger, Mario (2011). *Petit guide du parler québécois*. Montréal : Alain Stanké.
- Boleda, Mario (1990) « Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent », *Histoire sociale/Social History*, vol. XXIII, n° 45 (mai 1990), p. 153-177.
- Canac-Marquis, Steve, et Claude POIRIER (2008). « Origine commune des français d'Amérique du Nord : le témoignage du lexique », *Le français en Amérique du nord. État présent*, Laval, Presses de l'Université de Laval, p. 517-538.
- Cheremie, David (2005). « L'Identité américaine francophone en Louisiane, éléments d'une problématique de la survie culturelle », dans *Francophonie en Amérique*, BIZANSWA Justine K. et Michel TÊTU (dirs.) Laval, CIDEF-AFI, p. 244-248.
- Flikeid, Karin (1989). « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 183-199.
- Forest, Jean (2002). *L'incroyable aventure de la langue française*, Montréal, Tryptique, 258 p.
- Gilbert, Anne (1998 ). « A propos du concept d'Amérique française », *Recherche sociographique*, XXXIX, 1, p.103-120.

- Klingler, Thomas A. (2015) : « Beyond Cajun : Toward an Expanded View of regional French in Louisiana », in : Picone, Michael D./Evans Davies, Catherine (éds.) : *New Perspectives on Language Variety in the South: Historical and Contemporary Perspectives. Selected essays from LAVIS III*, Tuscaloosa : University of Alabama Press, p. 627-640.
- La Fleur, Amanda (1999). *Tonnerre mes chiens ! : A Glossary of Louisiana French Figures of Speech*. Ville Platte : Renouveau Publishing.
- Lavoie, Thomas (1995). « Le français québécois », dans *Français de France et français du Canada, les parlers de l'ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, p. 345-398.
- Lugan, Bernard (1994). *Histoire de la Louisiane française (1682-1804)*, Paris, Perrin, p. 273.
- Massignon, Geneviève (1962). *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksieck.
- Mathieu, Jacques (2001). *La Nouvelle-France : Les Français en Amérique du nord, XVIe-XVIIIe siècle*. Laval, les Presses de l'Université Laval, 284 p.
- Maurais, Jacques (1993). « État de la recherche sur la description de la francophonie au Québec », *Le français dans l'espace francophone*, t. I, Didier DE ROBILLARD et Michel BENJAMINO (dirs.), Paris, Honoré Champion, p. 79-99.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2010), « Grammaire comparée du français acadien et louisianais » Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2010 978-2-7598-0534-1, Paris, 2010, Institut de Linguistique Française Sociolinguistique et écologie des langues, 1963-1973.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid (2014), « Carrefour Louisiane : Aspects of Language Contact in the History of Louisiana French », in : *Journal of Language Contact* 7, 124-153.
- Péronnet, Louise (1995). « Le français acadien », dans *Français de France et français du Canada, les parlers de l'ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, p. 399-439.
- Picone, M. (2006). « Le français louisianais hors de l'Acadiana » *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 221-231.

- Picone, Michael D. (2015) : « French Dialects in Louisiana: A revised typology », in : Picone, Michael D./Evans Davies, Catherine (éds.) : *New Perspectives on Language Variety in the South: Historical and Contemporary Perspectives. Selected essays from LAVIS III*, Tuscaloosa : University of Alabama Press, p. 267-287.
- Poirier, Claude (1994). « Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du nord : L'éclairage de l'approche comparative », dans Claude Poirier (sous la dir. de), avec la collab. de Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, *Langue, espace, société : Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 69-95.
- Rézeau, Pierre (2008). « Sources documentaires pour l'histoire du français d'Amérique en lien avec les variétés régionales du français de France », dans *Le français en Amérique du nord. État présent*, Laval, Presses de l'Université de Laval, p. 565-583.
- Rousseau, Michelle, « Etude différentielle des lexiques acadien et québécois cuisine et alimentation – la vie affective – les traits du caractère – l'éducation », dans *Dialangue*, Université du Québec à Chicoutimi, 1991, 43-49.
- Thibault, André (2016), « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », in : Le Glaunec, Jean Pierre / Dessens, Nathalie (éds.) : *Interculturalité : La Louisiane au carrefour des cultures*, Québec : PUL, 247-294
- Wooldridge, Russon (2000). « Yves Cormier, Dictionnaire du français acadien, Éditions Fides, 1999, 442 p. » *University of Toronto Quarterly*, n° 70, p. 172-174.

**Sitographie :**

[www.bdlp.org](http://www.bdlp.org)

[www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)